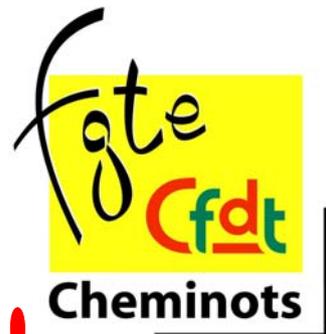




Le 26 Novembre 2008



Notre collège Traction en danger !

La réorganisation totale de l'entreprise par branches entraîne, au Fret dans un premier temps, une modification des Instances Représentatives du Personnel comme les CER, les DP ou les CHSCT.

Les premiers documents remis par la Direction prévoient des réunions des Délégués du Personnel MIXTES, incorporant minoritairement la TRACTION parmi tous les métiers du FRET, et supprimant la spécificité Conduite.

C'est la négation des particularités d'Agent de Conduite en termes :

- ☞ de formation et d'emploi **spécifiques**,
- ☞ de grille et de filière **spécifiques**,
- ☞ de rémunérations **spécifiques**,
- ☞ de NOTATIONS **spécifiques**.

La CFDT et la F.G.A.A.C. ont obtenu de la Direction qu'elle maintienne, lors de la Table Ronde du 24 novembre 2008, une **Délégation du Personnel SPÉCIFIQUE Agents de Conduite**.

TOUTES LES AUTRES OS, CGT et UNSA en tête, ont refusé que la spécificité des ADC soit pérennisée dans la nouvelle organisation du FRET !

Le Responsable CÉGÉTiste allant même jusqu'à dénoncer la pérennité du Collège Spécifique Agents de Conduite !

Ainsi, malgré l'opposition **CFDT/F.G.A.A.C.**, la direction va pouvoir réaliser son rêve de dilution de la Traction dans des **Délégations du Personnel MIXTES Conduite et Exploitation**, au FRET en attendant **une application similaire dans les autres branches.**

Des Délégations du Personnel mixtes traiteront demain de nos questions METIER, et aussi de nos :

NOTATIONS !

Une Délégation du Personnel MIXTE c'est accepter aussi une application des **NOTATIONS au CHOIX** façon sédentaires, à la tête du client,en position 120 !

C'est pourquoi, **la CFDT et la F.G.A.A.C. déposent une Demande de Concertation Immédiate**, afin de tenter de sauver ce qu'il reste de NOS spécificités du métier d'ADC mises à mal par le :

Cartel CGT - UNSA - SUD - et CGC !

Au comble de leur **hypocrisie**, ils refusent nos spécificités, le jour même où certains appellent à la **grève les SEULS Conducteurs de Trains pour soi-disant sauver le FRET !**

Seules, CFDT et F.G.A.A.C. défendent les spécificités Métiers !



Paris le 26 novembre 2008

Objet : Demande de Concertation Immédiate

Monsieur François NOGUE
Directeur Général délégué aux
Ressources Humaines
34 rue du Commandant Mouchotte
75014 PARIS

Monsieur le Directeur Général,

Vous connaissez l'attachement de la CFDT et de la F.G.A.A.C. au respect des lignes Métier.

Dans le projet d'intégration industriel du Fret porté par la Direction de l'Entreprise, un métier très spécifique, celui des Agents de Conduite, se retrouve mixé avec l'ensemble des métiers du fret, sous couvert de ce que vous appelez la création de la « famille fret ».

La CFDT et la F.G.A.A.C. ont obtenu que, dans la restructuration du fret, une proposition de délégation du personnel spécifique Agents de Conduite soit effectuée lors de la Table Ronde du 24 novembre.

Notre argumentation repose sur les particularités du métier d'Agent de Conduite, en terme de formation spécifique, d'emploi spécifique, de grille et de filière spécifiques, et donc de rémunération et de notations spécifiques.

Cette reconnaissance des particularités métier est d'ailleurs explicite dans notre statut par un collège spécifique Agent de Conduite aux élections DP, et par un siège réservé Agent de Conduite dans les CE et CCE.

La proposition de la CFDT et de la F.G.A.A.C. de confirmation de cette reconnaissance de la spécificité des Agents de Conduite dans votre projet d'intégration du Fret, a été rejetée par l'ensemble des autres Organisations Syndicales.

La CFDT et la F.G.A.A.C. regrettent cette décision, mais en prennent acte.

Ainsi donc, les délégations du personnel seront mixtes au fret, en attendant une application similaire dans les autres branches.

Cependant, vous n'ignorez pas, Monsieur le Directeur Général, à quel point les Agents de Conduite sont attachés à leur système de notations, déterminant pour la réussite de leur parcours professionnel.

C'est pourquoi, devant la situation conflictuelle que cette dilution entraînerait, la CFDT et la F.G.A.A.C. vous informent, par la présente, qu'elles engagent une Démarche de Concertation Immédiate sur ce sujet.

Recevez, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre sincère considération.

CFDT

Arnaud MORVAN

F.G.A.A.C.

Bruno DUCHEMIN